

COMMUNIQUÉ

Cher.e.s Président.es,

Cher.e.s Directeur.rices,

Le 19 novembre 2021, le Conseil d'Administration du Syndicat Employeur des Régies de Quartier et de territoires (SERQ) a procédé à la désignation des personnes aux différentes responsabilités permettant le bon fonctionnement du Syndicat.

Patrick FOREST a été élu à l'unanimité Président du SERQ. Il a remercié l'ensemble des administrateurs de cette désignation.

Il en a profité pour remercier également, au nom de tous, son prédécesseur Jean Louis HUBER qui, dans le prolongement de l'action de Jean Pierre COURSEILLE auquel il avait succédé, a su donner à notre Syndicat une véritable efficacité au service des Régies face aux pouvoirs publics et aux partenaires sociaux.

De nombreux « chantiers » sont en cours, parmi lesquelles on peut citer notamment (*liste non exhaustive*) :

- L'instauration du forfait jours au niveau de la branche qui sera applicable au 1^{er} janvier 2022.
- La constitution d'une Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation dite CPPNI (*en remplacement de la CPNN*).
- La discussion sur l'éventualité de la création d'un Fonds du paritarisme.
- La possibilité d'un rapprochement des branches professionnelles.
- L'ouverture des négociations de branche sur l'égalité professionnelle.
- Le chantier afférent au « toilettage » de la Convention Collective.
- L'accord sur le télétravail et celui sur les catastrophes majeures.
- L'accord sur la Formation professionnelle et les futurs chantiers autour de l'abondement CPF et de la Pro-A.
- L'ajustement du contrat national « complémentaire santé » et la poursuite du déploiement auprès des Régies qui ne sont pas dans le dispositif.

Les membres du bureau, ceux des commissions permanentes, auxquels il faut associer notre collaboratrice Assia REZIG (arezig@serq.fr / 06.50.07.67.06) ainsi que les collaborateurs du CNLRQ que nous sollicitons souvent, vont avoir une lourde tâche dans les mois qui viennent.

L'exécutif du SERQ compte sur le soutien actif et confiant de l'ensemble des Régies pour faciliter nos missions.

=> Vous trouverez ci-joint le tableau qui consacre la liste des attributions aux différentes fonctions au sein du Syndicat.